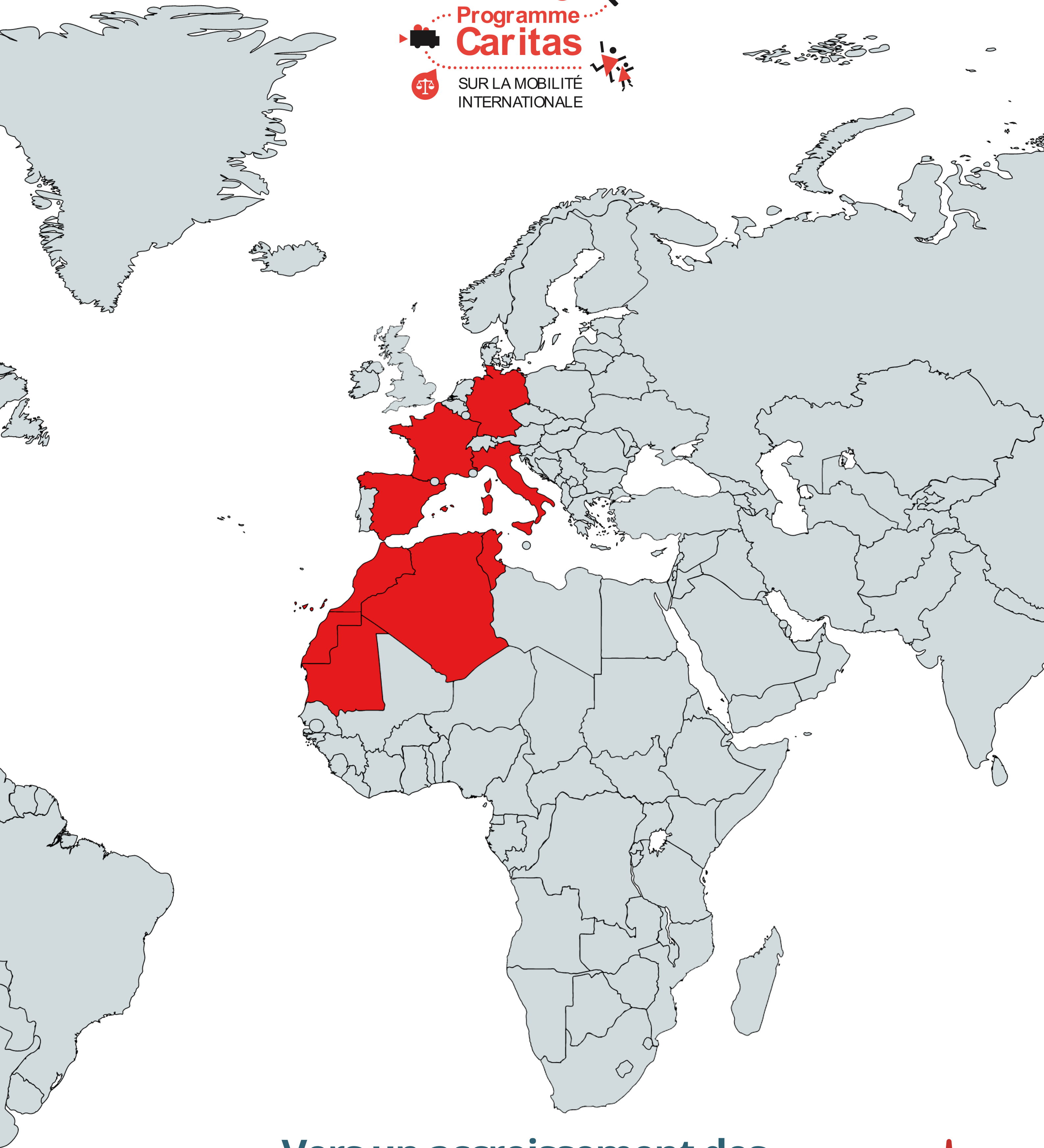
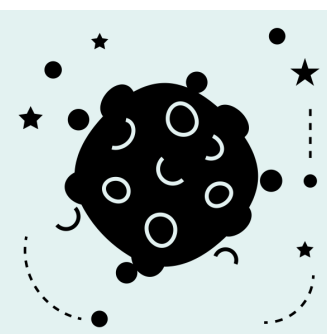




Vers un accroissement des vulnérabilités des personnes migrantes

Mai 2020 | Pandémie Covid-19 & Migrations

Le Programme Caritas sur la mobilité humaine (PRMH) est une initiative régionale entre les deux rives de la Méditerranée visant à favoriser le partage d'informations sur de multiples facettes des migrations. Le PRMH est mis en œuvre par quatre Caritas européennes et quatre Caritas nord-africaines : Caritas Algérie, Caritas Allemagne, Caritas Espagne, Caritas Italie, Caritas au Maroc, Caritas Mauritanie, Caritas Tunisie et Secours-Catholique Caritas France (SCCF)



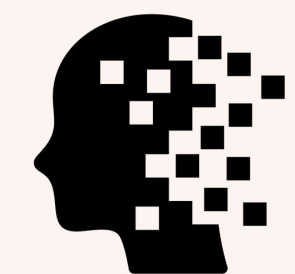
Risque accru de contracter la Covid-19

- Connaissance limitée des mesures de prévention (barrières linguistiques ; isolement, etc.)
- Difficultés à respecter les mesures de distanciation sociale (promiscuité dans les logements à la superficie limitée, les centres de rétention, les campements)
- Dépendance envers les transports publics/collectifs
- Contacts prolongés dans nombre de professions manuelles ; accès limité aux produits d'hygiène ; équipements de protection individuelle limités
- Mauvaises conditions sanitaires dans certains logements, centres de rétention et campements ; et pour les personnes en situation de rue
- Résistance à considérer la maladie comme dangereuse (persistance de certains mythes)



Risque accru de dégradation de l'état de santé

- Problèmes pulmonaires / respiratoires préexistants dus aux conditions de voyage et de vie
- Généralement moins à l'écoute de leurs problèmes physiques (habitude, résilience) ; tendance à reporter d'autres soins
- Risque accru de contracter et d'aggraver d'autres maladies existantes (manque d'accès aux moyens de contraception, aux antirétroviraux, etc.)
- Conditions de vie précaires favorisant l'aggravation des symptômes
- Discrimination et xénophobie de la part de certains personnels soignants (augmentation du prix des prestations de soins ; refus d'accès)



Risque accru de complications psychologiques

- Problèmes psychologiques préexistants dus aux conditions de voyage et de vie
- Stress accru en raison du flou entourant les perspectives futures (emploi ; reprise des formations ; logement ; retour au pays d'origine)
- Isolement, difficultés à communiquer (physiquement et virtuellement) et à socialiser, moins à l'écoute de leurs problèmes (habitude, résilience)
- Anxiété généralisée due au confinement (peur de tomber malade, de ne plus avoir de revenus, d'être arrêté, d'être évacué, de ne pas pouvoir enterrer des proches)
- Augmentation des violences domestiques et sexospécifiques ; discrimination et xénophobie ; tensions communautaires
- Stress infantile ; difficultés à poursuivre l'enseignement à distance ; retard dans l'apprentissage et l'acquisition des connaissances

Risque accru de ne pas accéder aux soins appropriés

- Absence de droit universel à la santé ou application inégale
- Difficultés d'accès aux infrastructures de santé dans des endroits mal desservis
- Connaissances limitées de leurs droits
- Barrières linguistiques limitant la communication avec les prestataires de santé
- Réticence à se présenter dans des lieux de soins par crainte d'être arrêtés et/ou stigmatisés



Risque accru de manquer de moyens de subsistance



- Suspension des services d'assistance aux personnes migrantes pendant le confinement ; impossibilité d'obtenir ou de conserver un statut administratif régulier en raison de la suspension temporaire des procédures administratives
- Perte d'emploi pour une majorité travaillant dans le secteur informel ; expulsion des logements en raison de loyers impayés ; baisse des transferts de fonds à destination des proches vers les pays d'origine
- Personnes migrantes en situation irrégulière non prise en compte dans certains programmes d'urgence et de réponse aux impacts de la pandémie
- Perte de financements pour les associations ; manque de moyens